



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Fortierville

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Annie Jacques, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire :

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	Fermé	
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	Fermé	

**Attention : le vendredi 19 septembre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 8 h à 13 h.
le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 26 octobre, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **17 octobre** à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le **17 octobre**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **18 octobre**.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le **27 octobre**, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi **31 octobre à 16 h 30**.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Chantal Castonguay**.
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : **Chantal Castonguay**.
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 198, rue de la Fabrique, Fortierville, G0S 1J0

Téléphone : (819) 287-5922 (poste 1 à deux reprises)

Adjointe ou adjoint

Adresse : 198, rue de la Fabrique, Fortierville, G0S 1J0

Téléphone : (819) 287-5922 (poste 1 à deux reprises)

Signature

Signé à Fortierville, le 20 août 2025



Présidente ou président d'élection